

Orthèse pédiestre de dérotation tibiale (Barre de dérotation)

*Ce dépliant s'adresse
au jeune et à sa famille*

Pour plus de renseignements, communiquer
avec le secrétariat
du Service des aides technique

CRME : 514 374-1710 poste 8022
CHU Sainte-Justine : 514 345-4931 poste 4666

Dépliant préparé par

Jean-François Aubain-Fournier,
physiothérapeute

Marie-Claude Cousineau,
technicienne en orthèses et prothèses

**Équipe des techniciens en orthèses
au service des aides techniques**

Graphisme Illustrations

JoAnne Ferlatte
Programmes transversaux et SACOÉ, CRME

Impression
Imprimerie du CHU Sainte-Justine

Juin 2020

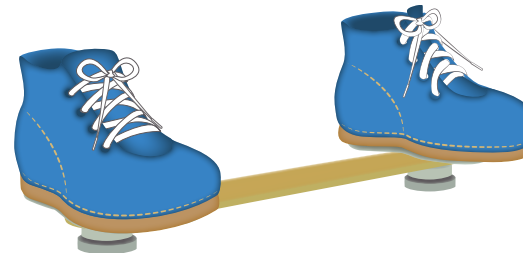


Qu'est-ce que la torsion tibiale ?

Une torsion tibiale est une déformation du tibia, un des deux os longs situés entre le genou et la cheville. Cette torsion est présente dès la naissance et son évolution est incertaine pendant la croissance. En effet, elle peut diminuer, rester stable ou augmenter. La manifestation de cette déformation est une démarche avec le pied tourné vers l'intérieur ou l'extérieur.

Qu'est-ce qu'une orthèse pédiestre de dérotation tibiale ?

Aussi appelée barre de dérotation, cette orthèse consiste en une barre à angles gradués fixée sous une paire de chaussures de type bottine. Le mécanisme qui attache le soulier à la barre est ajustable en angle afin de permettre l'augmentation graduelle de la rotation des pieds, de semaine en semaine, vers l'intérieur ou l'extérieur, selon la prescription du médecin. Cette orthèse est habituellement portée pendant la nuit.



Comment choisir les chaussures ?

La chaussure doit :

- ▶ être de style bottine ou bottillon
- ▶ couvrir la cheville

- ▶ avoir un renfort solide à l'arrière
- ▶ avoir une semelle externe rigide et plate (qui ne doit pas pouvoir se tordre lorsqu'elle est manipulée)
- ▶ absolument être lacée

Exemples de chaussures

- ▶ pour les petits
- ▶ pour les plus grands



Chaussures à éviter !

- ▶ Sandales (pas assez hautes et trop souples)
- ▶ Chaussures de course (pas assez hautes)
- ▶ Chaussures de toile style Converse (trop souples)

Comment installer l'orthèse ?

1. Porter des bas minces à l'intérieur de la chaussure pour éviter l'irritation de la peau due au frottement et à la transpiration ;
2. Vérifier que le talon du jeune est bien placé dans le fond de la chaussure ;
3. Lacer la chaussure jusqu'à l'œillet le plus haut et bien serrer (faites de doubles boucles, si nécessaire, pour éviter que le jeune ne les enlève).

CONSEIL

*Vous pouvez installer l'orthèse
lorsque le jeune est endormi.*

Comment porter l'orthèse ?

Pour un effet maximal et durable, l'orthèse doit être portée toute la nuit.

Si cette durée est trop pénible pour le jeune, il est possible de commencer par des périodes de quatre à cinq heures. Si le jeune est âgé de moins de 5 ans, on peut diviser cette période entre les siestes et le dodo de la nuit (ex. : deux heures lors de la sieste et deux à trois heures au début de la nuit).

ATTENTION !

Pour sa sécurité, le jeune ne doit pas se lever ou marcher avec cette orthèse aux pieds. Le risque de chute est très élevé.

Quelle est la durée du traitement ?

Il est important de faire porter l'orthèse au jeune selon la durée prescrite par le médecin. L'arrêt ou la poursuite du traitement sera déterminé par le médecin, lors du rendez-vous de suivi.

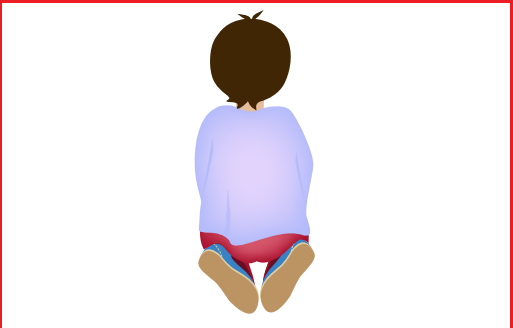
Il est important de faire un examen visuel des pieds et des chevilles lors du retrait de l'orthèse afin de vérifier s'il y a présence de rougeurs, d'irritations ou de points de pression.

Les rougeurs sont normales si elles ne persistent pas plus de 30 minutes. Au-delà de cette durée, communiquez avec un technicien en orthèses et prothèses du CRME.

Comment maximiser les résultats ?

Lorsque le jeune ne porte pas l'orthèse et une fois le traitement terminé, certaines positions optimiseront les résultats obtenus.

POSTURES À ÉVITER



POSTURES À FAVORISER



En privilégiant ces bonnes positions, vous participez activement à sa bonne réadaptation posturale.

Coûts et responsabilités

L'orthèse pédiestre de dérotation tibiale est remboursée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et est garantie pour une période de six mois suivant la livraison.

Le programme des aides techniques prend en charge tout ajustement ou réparation durant cette période de garantie. Si le client choisit de faire affaire avec un autre laboratoire durant cette période, des frais pourraient être applicables ou le laboratoire pourrait refuser d'effectuer le travail.

S'il y a négligence lors de l'utilisation de l'orthèse pédiestre de dérotation tibiale (incluant la perte, le vol et la déformation par une source de chaleur), les frais de remplacement doivent être assumés par le client.

Orthèses livrées le : _____

Orthésiste (CRME) : _____

Notes personnelles
